

**« HOC FAC ET VIVES : LA CHAIRE A PRECHER  
DE LA CATHEDRALE NOTRE-DAME D'AMIENS (1773) »**

*Jean-Loup LEGUAY*

*Historien de l'art*



© Irwin Leullier

Si les sources n'attestent pas de la présence d'une chaire à la cathédrale Notre-Dame d'Amiens durant les premiers siècles qui suivirent son érection, cette pièce du mobilier liturgique dut faire son apparition dans l'édifice au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Les chaires étaient alors mobiles : on ne les plaçait à proximité des fidèles qu'au moment des prédications<sup>1</sup>. Celles-ci n'égalèrent en rien l'imposante architecture que l'on voit aujourd'hui adossée au pilier séparant les deux dernières travées de la nef.

Lieu de prédication par excellence, la chaire fixe fit son apparition dans les églises françaises à partir du XVI<sup>e</sup> siècle et connut son heure de gloire aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Au Moyen Âge, il était d'usage de prêcher depuis la tribune du jubé, séparant le chœur du transept. A Amiens, ce jubé fut détruit en 1755 et, plus tard, remplacé par l'actuelle grille d'entrée du chœur, dont le dessin fut confié à Michel-Ange Slodtz et la serrurerie à Jean-Baptiste Veyren, dit le Vivarais de Corbie<sup>3</sup>. Quelques années plus tard, ce fut Louis-François-Gabriel d'Orléans de la Motte, évêque d'Amiens de 1734 à 1774, qui passa commande de la chaire de sa cathédrale en 1772. Il y prêcha pour la première fois, un an plus tard, à l'âge de 90 ans. Si le devis du monument s'élevait à 20 000 livres, il en coûta à sa livraison près du double (36 000 livres) au chanoine Cornet de Coupel qui paya la dépense et finança d'ailleurs nombre des nouveaux décors mis en place à cette époque<sup>2</sup>.

Ces deux prélats furent à Amiens les fers de lance du renouvellement du décor de la cathédrale à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. François-Edouard Cornet de Coupel (1698-1786) disposait d'une considérable fortune personnelle. Natif d'Amiens, il fut nommé chanoine en 1755 et maître de la fabrique l'année suivante. De 1749 à 1752, alors qu'il n'était encore que chapelain, il avait fait renouveler de fond en comble le décor de la chapelle Saint-Pierre-Saint Paul, sur un dessin identique à celui de la chapelle Saint-Jean-du-Vœu, fourni entre 1709 et 1711 par l'architecte Gilles-Marie Oppenord. Il fut en quelque sorte l'équivalent amiénois du chanoine Godinot à Reims. Mgr de la Motte put, quant à lui, utiliser 2 000 livres par an pendant vingt ans sur les revenus de l'abbaye de Valloires, dont il était l'abbé commendataire, pour le renouvellement du décor de sa cathédrale.

Ce fut sans doute à la suite d'un incendie dans le chœur, en 1744, que les deux hommes lancèrent leur extraordinaire campagne de réaménagement et d'embellissement, fruit d'une réflexion nouvelle sur l'organisation liturgique de l'espace cathédral, impulsée par le concile de Trente (1545-1563), qui toucha toutes les cathédrales de France au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les travaux, débutés au printemps 1751, virent la bénédiction d'un nouvel autel en 1755. Trois ans plus tard, le chapitre

---

<sup>1</sup> Georges DURAND, *Monographie de l'église Notre-Dame, cathédrale d'Amiens*, Paris, Picard, 1903, t. II, p. 515. <sup>3</sup> Aurélien ANDRE, « La modernisation du chœur et du sanctuaire, XVIII<sup>e</sup> siècle », dans Jean-Luc Bouilleret (dir.), *Amiens, la grâce d'une cathédrale*, Strasbourg, La Nuée bleue/DNA, 2012, p. 295 à 303.

<sup>2</sup> Jean-Loup LEGUAY, « Décor et mobilier des chapelles, XVIII<sup>e</sup> siècle », dans Jean-Luc Bouilleret (dir.), *Amiens, la grâce d'une cathédrale*, Strasbourg, La Nuée bleue/DNA, 2012, p. 285 à 293.

consulta successivement quatre architectes afin de choisir un projet pour l'établissement d'un nouveau maître-autel et du dispositif le surmontant. Les projets de Michel-Ange Slodtz, de Charles de Wailly, de Jean Rousseau et de l'abbé Laugier furent tous rejetés au bénéfice de celui de Christophle et Dupuis, chargés en 1767 de l'exécution de la gloire eucharistique. Quant à l'autel de 1755, il fut définitivement conservé.

La chaire fut la dernière œuvre commune de l'architecte avignonnais Pierre-Joseph Christophle (1715-1781) et du sculpteur picard Jean-Baptiste Dupuis (1698-1790). Les deux artistes avaient l'habitude de travailler ensemble ; gendre de Dupuis, Christophle réalisa avec son beau-père, outre le nouveau décor du sanctuaire, ceux de plusieurs chapelles de la nef de la cathédrale. Cette ultime commande passée aux deux artistes fut la conséquence de la destruction du jubé du XIII<sup>e</sup> siècle. Le 5 juin 1755, celui-ci avait été mis à bas, en vue d'une plus grande ouverture du chœur. Il fut cependant remplacé par deux autels en marbre à hauts retables, véritable jubé moderne à deux corps, conçu également par Christophle et Dupuis. Ce second jubé montre bien l'attachement que l'on eut à Amiens pour le chœur clos. L'ancien jésuite Laugier, acquis à la romanité et au dégagement des formes architecturales, dénonça le conservatisme des chanoines d'Amiens et ne se trompa pas en désignant le nouveau jubé comme « un reste de l'ancienne habitude et une grossière imitation de ce qui a été pratiqué à Notre-Dame de Paris »<sup>3</sup>. En 1761, on procéda finalement au déménagement des deux autels de Christophle dans les bas-côtés du chœur où l'on peut encore les voir aujourd'hui. Il fallut néanmoins attendre plus de dix ans pour qu'aux deux ambons du jubé succède enfin une chaire à prêcher digne de ce nom.

« On sait combien cet objet est communément embarrassant et difficile à traiter. Il faut établir un accessoire, étranger à l'édifice, destiné à contenir un seul homme, dont l'élévation ne puisse nuire au développement de la voix, et qui soit surmonté d'un couronnement assez étendu, pour rompre les sons, les faire réfléchir sur les auditeurs, et empêcher qu'ils ne se perdent. S'il est trop simple, il devient ridicule : il ressemble alors à une espèce de gondole maussadement appliquée contre un pilier. Si l'on en forme une tribune ; si on la soutient et si on la décore avec des colonnes et des pilastres dans les proportions de l'architecture grecque, l'ensemble contraste avec la liberté gothique de nos anciens temples. Il est donc nécessaire de tenter de s'élever au-dessus de la routine ; et l'on va voir avec quel heureux succès on s'en est écarté »<sup>4</sup>.

Idéale dans ses proportions, si l'on considère l'immensité du vaisseau qui l'accueille, la chaire d'Amiens fut entièrement réalisée en bois sculpté et stucé, peint en blanc et doré à la feuille d'or, en partie mat, en partie bruni. Elle se compose de la cuve du prédicateur, à laquelle on accède par un escalier tournant. Sa rampe

---

<sup>3</sup> Marc-Antoine LAUGIER (abbé), *Observations sur l'architecture*, Paris, Desaint, 1765, p. 142.

<sup>4</sup> *Affiches, annonces et avis divers de Picardie, Artois, Soissonnais et Pays-Bas français*, n° 30, 24 juillet 1773, p. 118 et 119.

d'appui et le corps de la tribune, en rotonde, présentent le profil d'un balustre composé d'entrelacs, de feuilles d'acanthé et de cannelures ornées. La cuve est supportée par trois statues colossales, aux figures particulièrement expressives, des vertus théologiques, thème iconographique récurrent appliqué aux chaires de vérité : au centre, la Foi, le visage serein au front en partie recouvert de son voile, tient le calice dans sa main gauche ; à droite, l'Espérance, appuyée sur une ancre de navire, lève vers le ciel des yeux animés par la confiance ; à gauche, la Charité allaite un enfant et paraît tourner sur les spectateurs des regards d'attachement et de bonté. La cuve est ornée en son milieu des armes de Mgr de la Motte, refaites au <sup>XIX</sup><sup>e</sup> siècle.

Formant le dorsal, une draperie d'or, très souple, appliquée le long du pilier relie cette cuve à l'abat-voix. Le tissu feint, maintenu par deux angelots, vient épouser avec délicatesse la forme du pilier sur lequel la chaire est appuyée, laissant voir le profil de la colonnette engagée. L'architecte n'eut pas l'audace de contrecarrer les formes gothiques préexistantes mais chercha au contraire à les épouser. Cette préoccupation de masquer le moins possible l'architecture du <sup>XIII</sup><sup>e</sup> siècle s'était déjà manifestée lors de l'exécution de la gloire du sanctuaire. La draperie flottante retombe derrière la tribune, en couvre le fond en cachant par ses ondulations le dessous des marches de l'escalier et se répand sur le socle, peint en faux marbre blanc, entre les trois vertus théologiques.

L'abat-voix, élément acoustique indispensable à toute chaire, adopte la forme d'une nuée d'où émerge une gloire de rayons dorés au centre desquels est représentée la colombe du Saint-

Esprit, qui remplit de son intelligence le ministre chargé d'annoncer la parole de Dieu. Une imposante figure d'ange, aux ailes déployées, entouré de têtes de chérubins, couronne l'ensemble de la composition. Il désigne le ciel de la main droite et tient ouvert du bras gauche le livre des Évangiles où se lit l'inscription suivante : *HOC FAC ET VIVES* (« Fais ceci et tu vivras »).

Une fois terminée, la chaire fut examinée par plusieurs des plus grands artistes parisiens de l'époque. En présence des commissaires du chapitre et des sculpteurs Jean-Baptiste Pigalle et Christophe-Gabriel Allegrain, l'avis des sculpteur et architecte du roi, Guillaume Coustou fils et Pierre-Louis Moreau fut ainsi consigné dans un procès-verbal dressé le 16 mai 1773 : « Nous avons examiné avec soin l'ensemble et la composition dudit ouvrage. Nous l'avons trouvé noble et agréable, de forme pyramidale, élégante, et telle qu'il nous a paru convenable pour un vaisseau aussi élevé que l'est l'église d'Amiens. Nous estimons que les figures sont de bonnes proportions, drapées et accompagnées des attributs qui leur sont propres ; que les ornements sont d'un bon choix, distribués avec goût, et que le tout est exécuté avec la précision et l'art que chaque objet exige et comporte »<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> *Affiches, annonces et avis divers de Picardie, Artois, Soissonnais et Pays-Bas français*, n° 30, 24 juillet 1773, p. 118 et 119.

Une clôture de ferronnerie, aux formes néo-classiques affirmées, ainsi qu'un pavage de marbre rouge de Flandre entourent depuis 1773 ce monument remarquable, si caractéristique du renouvellement du goût dans la cathédrale d'Amiens au siècle des Lumières.